

**DIRECTION  
DES RESSOURCES  
HUMAINES**

55, Boulevard Diderot,  
CS 22305,  
75610 Paris Cedex 12

Pour nous contacter :

Concours.statutaires.sap  
@aphp.fr

Le Directeur Général de l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris ;

Vu le code de la Santé Publique ;

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2012-1466 du 26 décembre 2012 portant statut particulier du corps des cadres de santé paramédicaux de la fonction publique hospitalière;

Vu l'arrêté du 25 juin 2013 fixant la composition du jury et les modalités d'organisation des concours professionnels permettant l'accès au grade de cadre supérieur de santé et au grade de cadre supérieur de santé paramédical de la fonction publique hospitalière ;

Vu le décret du 04 juillet 2022 portant nomination du directeur général de l'Assistance publique – hôpitaux de Paris ;

Vu l'arrêté directeur modifiant l'arrêté directeur n°75-2022—07-05-00012 du 5-07-2022 modifié fixant la liste des directeurs de pôle d'intérêt commun de l'Assistance publique-hôpitaux de Paris ;

Vu l'arrêté directeur du 26 décembre 2022 relatif aux missions et à l'organisation de la Direction des Ressources Humaines de l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris,

Vu l'arrêté de janvier 2024 portant délégation de signature de la directrice des ressources humaines de l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris ;

La Directrice des Ressources Humaines entendu ;

**- ARRETE -**

**ARTICLE 1 :** Un concours professionnel pour l'accès au grade de cadre supérieur de santé est ouvert à l'Assistance Publique -Hôpitaux de Paris à compter du 24 février 2025 pour un recrutement de 62 cadres supérieurs de santé.

**ARTICLE 2 :** Le nombre de postes offerts est réparti comme suit :

**Filière infirmier : 46**

|                  |    |
|------------------|----|
| INF              | 38 |
| INF ANESTHESISTE | 3  |

**DIRECTION  
DES RESSOURCES  
HUMAINES**

55, Boulevard Diderot,  
CS 22305,  
75610 Paris Cedex 12

Pour nous contacter :

Concours.statutaires.sap  
@aphp.fr

|          |   |
|----------|---|
| INF BLOC | 3 |
| PUER     | 2 |

**Filière médico-tech : 15**

|              |   |
|--------------|---|
| PREPA PHARMA | 4 |
| TECH LABO    | 9 |
| MANIP RADIO  | 2 |

**Filière rééducation : 1**

|                 |   |
|-----------------|---|
| PSYCHOMOTRICIEN | 1 |
|-----------------|---|

Pour un total de 62 postes.

**ARTICLE 3 :** La période d'inscription est fixée du 24 février 2025 au 24 mars 2025. Les inscriptions seront reçues par télé inscription sur le site Internet de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris <https://concours.aphp.fr> à compter du 24 février 2025, 7 heures (heure de Paris) jusqu'au 24 mars 2025, 14 heures (heure de Paris).

Les candidats pourront télétransmettre les pièces justificatives jusqu'au 28 mars 2025 à 14 heures (heure de Paris).

Le dossier de l'épreuve devra être transmis par voie dématérialisée, au plus tard le 28 mars 2025 à 14 heures (heure de Paris).

**ARTICLE 4 :** A l'appui de sa demande, le candidat doit joindre les pièces suivantes :

- 1° Une demande d'admission à concourir établie sur papier libre dans laquelle le candidat indique, dans le cas de concours ouverts pour pourvoir des postes dans plusieurs établissements, l'ordre de sa préférence quant à son affectation éventuelle ;
- 2° Un curriculum vitae détaillé établi sur papier libre ;
- 3° Un état signalétique des services publics rempli et signé par l'autorité investie du pouvoir de nomination ;
- 4° Un dossier exposant l'expérience et le projet professionnel du candidat, ses titres et diplômes obtenus ainsi que ses travaux réalisés jusqu'alors, et qui est accompagné des pièces justificatives correspondant.

**DIRECTION  
DES RESSOURCES  
HUMAINES**

55, Boulevard Diderot,  
CS 22305,  
75610 Paris Cedex 12

Pour nous contacter :

Concours.statutaires.sap  
@aphp.fr

**ARTICLE 5** : La directrice des Ressources Humaines assurera l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 20 janvier 2025

Pour le Directeur Général,  
Pour la Directrice des Ressources Humaines empêchée,  
Pour le Directeur du Département Développement des  
compétences  
L'Adjointe au Directeur

**SIGNE**

Marine LAMOLIE